

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 5181

présenté par

M. Jean-Pierre Vigier, M. Benassaya, Mme Audibert, M. Sermier, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Viry, M. Descoeur, Mme Porte, M. de Ganay, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Boëlle et Mme Corneloup

ARTICLE 59

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« ou local ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est important de sensibiliser également les usagers des services de restauration sur le rôle que peut jouer l'alimentation locale dans la lutte contre le réchauffement climatique.

A ce titre, cette expérimentation consistant à proposer quotidiennement dans les services de restauration collective le choix d'un menu végétarien doit également proposer un menu issu de l'agriculture locale.

Cet amendement vise donc à inclure un menu végétarien ou un menu exclusivement issu de l'agriculture locale.